

Aux futurs élèves

De 2^{ème} et 3^{ème} année

Strasbourg, le 15 juillet 2024

Objet : Réinscription à l'ECPM pour l'année universitaire 2024/2025

Affaire suivie par

Chers(ères) élèves,

Nous vous informons que les inscriptions sont ouvertes sur le site de l'Université de Strasbourg : <http://inscriptions.unistra.fr>

Audrey OLTRA

Service scolarité

Tél. : (33) 03 68 85 27 93

ecpm-inscriptions@unistra.fr

Comme les années précédentes, vous devrez vous acquitter de la Contribution à la Vie Etudiante et de Campus (CVEC), au préalable de l'inscription en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur en France. Son montant est de 103 € cette année. Seul les étudiants boursiers Crous sont exonérés mais devront tout de même faire les démarches nécessaires pour pouvoir justifier de leur exonération.

Pour vous acquitter de la CVEC (que vous en soyez exonéré ou non), rendez-vous sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> afin d'obtenir votre attestation qui vous permettra ensuite de vous réinscrire à l'école. Vous trouverez également sur ce site toutes les informations nécessaires à la CVEC.

Votre réinscription à l'ECPM doit obligatoirement se faire intégralement en ligne **avant le 23 août 2024 (sauf cas particulier si rattrapages tardifs)**. Au-delà de cette date nous traiterons en priorité les dossiers des élèves de 1^{ère} année. Le paiement des frais d'inscriptions par Carte Bancaire est conseillé pour plus de rapidité et de facilité dans la gestion de votre dossier.

Une fois votre inscription en ligne effectuée et la liste des pièces justificatives connue (en fonction de votre situation si besoin), vous devrez déposer vos pièces scannées via le **service numérique de dépôt des pièces justificatives (PJWEB)** <http://wo.u-strasbg.fr/apogee/PJWEB.html> cette application vous permet de suivre l'état d'avancement de votre dossier. **Un grand nombre de documents ayant déjà été fourni l'année dernière, vous ne serez pas tous concernés.**

Ecole européenne de
Chimie, Polymères, Matériaux

25 rue Becquerel

F-67087 Strasbourg Cedex 2

Tél. : (33) 03 -68-85-26-00

Fax : (33) 03 68-85-26-12

<http://www.ecpm.unistra.fr>

- La rentrée de 2^{ème} année, avec appel, est fixée au **lundi 2 septembre 2024 à 8h00 Amphithéâtre Forestier.**
- La rentrée de 3^{ème} année, avec appel, est fixée, au **lundi 9 septembre à 8h00 Amphithéâtre Forestier.**
- La rentrée de 3^{ème} année en contrat de professionnalisation **aura lieu le vendredi 30 août. Les informations relatives à la rentrée et à la formation seront transmises par mail aux concernés ultérieurement.**

Les inscriptions en contrat de professionnalisation seront assurées par le service de formation continue. Pour toutes autres questions vous pouvez vous adresser à M. Eric Pollet, Responsable pédagogique de la formation.

Pour les étudiants de 2^{ème} année ayant encore des rattrapages, il faudra attendre la décision finale du Jury avant de vous inscrire. Si vous redoublez, il faudra passer au service scolarité pour effectuer votre inscription à partir du 2 septembre et contacter Mme Sabine CHOPPIN, directrice des études du cycle ingénieur ECPM, pour mettre en place un contrat pédagogique dès la rentrée.

Pour les étudiants redoublants leur 1A ou 3A, un laissez-passer a été saisi pour vous permettre de vous inscrire en ligne.

Inscription en Master :

Vous devez impérativement choisir l'ECPM comme 1^{ère} inscription et procéder, dans un deuxième temps, à une inscription en Master (Tarif 2^{ème} diplôme Master = 164 € sauf pour les boursiers Crous)

-Master Sciences analytiques et Master Chimie Moléculaire et Supramoléculaire de la Faculté de Chimie : Vous devez contacter par mail, Mme Rueff (nathalie.rueff@unistra.fr), gestionnaire scolarité par mail afin de prendre rendez-vous pour effectuer l'inscription.

-Master Ingénierie des Polymères et Ingénierie des Matériaux de l'UFR de Physique : vous devrez indiquer à la réunion de rentrée votre volonté de faire le master, nous communiquerons cette liste à l'UFR de physique qui prendra contact avec vous ensuite pour vous inscrire.

Echange en mobilité FGL

Les élèves qui partent en 3^{ème} année dans un établissement membre de la Fédération Gay Lussac doivent aussi s'inscrire à l'ECPM en 3^{ème} année et payer les frais d'inscription à l'ECPM.

Césure 2024/2025 : Les étudiants ayant demandé une année de Césure (**dont formation parallèle Erasmus Mundus**) doivent attendre le 26 août pour que la scolarité puisse les inscrire en ajoutant le statut spécial d'année Césure qui permettra un paiement des droits différencié à 401 euros.

Pour les retours de césure 23-24 et les retours Erasmus Mundus, nous vous avons saisi un laissez-passer de réinscription. Pour l'inscription en ligne lorsque vous choisirez « se réinscrire en année supérieure » normalement la 3^{ème} année vous sera reproposée.

Inscription en Double Diplôme ou mobilité internationale :

- Les élèves de l'ECPM qui partent faire leur 3^e année dans une université partenaire en 2024-2025 devront se réinscrire en ligne en année supérieure et payer les droits d'inscription à l'ECPM. Puis vous devrez vous inscrire également à la rentrée dans l'université partenaire.
- Les élèves en double diplôme issus des universités partenaires (Espagne, Allemagne, ECUST) devront faire leur réinscription à l'Université de Strasbourg **auprès de Mme FRAUNHOFER, du service des relations internationales de l'ECPM, à partir du 26 août**. Merci de la contacter à l'adresse ecpm-international@unistra.fr

Vous vous inscrivez également dans votre établissement d'origine et devez fournir votre certificat d'immatriculation de l'université partenaire pour finaliser l'inscription à l'Unistra.

Le paiement et la validation des pièces justificatives demandées par le service de l'Unistra conditionne l'édition de vos certificats de scolarité et la commande de votre sticker 'pass campus' pour l'année universitaire 2024/2025. Votre nouveau sticker vous sera remis à l'accueil de l'ECPM début septembre et vous pourrez télécharger votre certificat de scolarité ou votre quittance de paiement via votre ENT.

Par ailleurs, je vous rappelle qu'en tant qu'élève inscrit(e) à l'université, vous devez être couvert par une **assurance Responsabilité Civile**. Nous ne vous demanderons plus de justificatif mais pensez bien à vérifier que celle-ci soit à jour.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service scolarité au 03 68 85 26 07 (Mme LUDWIG) jusqu'au 30 juillet ou au 03 68 85 27 93 (Mme OLTRA) à partir du 19 août ou par mail sur : ecpm-inscriptions@unistra.fr

Attention : Le service de scolarité est fermé du 31 juillet au 19 août 2024. Pendant la période de fermeture, vous pouvez contacter l'Assistance-Inscription de l'Université en cas de problème : <http://assistance-inscription.unistra.fr> ou 03.68.85.6000 de 9h à 16h30.

Information à destination des étudiants internationaux

Pour les étudiants libanais et ukrainiens: L'université a reconduit l'exonération des frais de scolarité et des droits différenciés des étudiants d'origine libanaise et ukrainienne. Vous pouvez vous inscrire en ligne jusqu'au moment du paiement et laisser l'inscription en attente de paiement jusqu'à ce que l'école puisse vous ajouter le profil exonérant à partir du 26 août. L'exonération ne pourra pas se faire automatiquement en ligne.

Attention : Le paiement des **droits différenciés pour les étudiants extra-communautaire (hors Union Européenne) ne concerne ni les étudiants en échange (ECUST) ni ceux ayant déjà été inscrits à l'Unistra cette année 2023/2024.** Si vous avez un doute lors de la saisie en ligne ou lors du choix de votre situation, n'hésitez pas à contacter l'assistance inscription de l'Unistra : <http://assistance-inscription.unistra.fr> ou 03.68.85.6000 de 9h à 16h30.

Pour toute autre question concernant l'inscription en double diplôme et les échanges internationaux, veuillez-vous adresser au service des relations internationales via ecpm-international@unistra.fr. Le service sera fermé du 26 juillet au 19 août 2024.

En attendant de vous revoir pour la rentrée, nous vous souhaitons de bonnes vacances et/ou un bon stage.

Sabine CHOPPIN

Directrice des études de l'ECPM

